

# L'ANCIEN HOTEL-DIEU

## DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

— SUITE ET FIN <sup>1</sup> —

---

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

1

*Accord entre les Échevins de Villefranche et le Procureur des  
pauvres du pays de Beaujolais, touchant le gouvernement  
de l'administration des hôpitaux de la ville.*

15 Avril 1456.

A tous ceux qui ces présentes verront, nous, Pierre Balazin, docteur en lois, juge ordinaire de la terre et baronie de Baujolois, pour très excellent et puissant prince et seigneur Monseigneur le duc de Bourbonnois et d'Auvergne, comte de Forez, Clermont, baron et seigneur de Beaujeu, per, et chamberier de France, savoir faisons que comme débat plait et proces eussent esté meuz et exposés, de menner plus avant par devant mon dict seigneur le Duc et messeigneurs de son conseil, entre honorable personne maître Philibert Sotison, notaire publique, bourgeois de Villefranche, et procureur général des pauvres du pays de Beaujolois, tant en son propre nom comme aussi procureur des dicts pauvres, d'une part; et honorable personne maître Pierre Tinet bachelier en droit, Himbert de Maleval, Edouard Huchant, et Guionnet Secrestain cousseés et eschevins de la

<sup>1</sup> Voir la *Revue lyonnaise*, t. III, pp. 91 et 188.